

Insertion & emploi des seniors : un véritable changement de cap !

Changer les pratiques, changer la loi, changer les regards. Un vent de renouveau souffle sur l'emploi des plus de 50 ans !

Atout Senior : un dispositif qui fait bouger les lignes

Testé depuis septembre 2024 en Île-de-France par France Travail et l'IFOCOP, **Atout Senior** sera généralisé en juin 2025 sur l'ensemble du territoire

Ce parcours de reconversion innovant s'appuie sur un modèle **hybride 4 + 4** :

- **4 mois** de formation théorique (560 h), en présentiel et en distanciel
- **4 mois** de mise en pratique en entreprise (602 h)

Le financement ? **75 %** à la charge de l'entreprise d'accueil, le complément via le CPF, avec soutien possible de France Travail

Des résultats encourageants dès les premières promotions

Dès 2023, après l'expérimentation parisienne, **83 % des participants seniors** (50+ ans) ont retrouvé un emploi dans les six mois, un taux **2,5 fois supérieur à la moyenne nationale**. Un succès qui illustre l'efficacité d'un modèle centré sur la **valorisation de l'expérience**.

Des ambitions institutionnelles fortes

Annoncé par la ministre du Travail Astrid Panosyan-Bouvet le 29 avril à Paris, le dispositif repose sur **trois leviers** :

- 1. Changer les regards** : lancement d'une campagne nationale pour valoriser les parcours expérimentés
- 2. Changer les lois** : projet de loi en juin 2025 pour transposer l'ANI sur le "contrat de valorisation de l'expérience" et les entretiens mi-carrière
- 3. Changer les pratiques** : *Atout Senior* sera complété par un accompagnement renforcé de France Travail et d'un réseau d'événements régionaux dès juin

Pourquoi c'est une aubaine pour les seniors

- L'expérience n'est plus un frein mais un **levier**
- Une reconnaissance enfin concrète, via des **parcours individualisés**
- La formation devient un **tremplin**, pas un détour, avec un modèle sécurisé
- Les **entreprises s'engagent** (recours aux seniors + financement)

Ce qu'il faut surveiller dans les semaines à venir :

- Ouverture nationale du dispositif en juin 2025, avec modalités locales précises
- Publication du **projet de loi** "contrat de valorisation de l'expérience"
- Lancement de la campagne de communication visant à **déconstruire les stéréotypes sur l'âge**

Un bel exemple de **reconquête sociale et économique** : l'expérience gagne enfin sa place dans le monde professionnel, au-delà des idées reçues. L'émancipation des seniors est en marche !

Sources : [France Travail Opco2i CCI emploi50plus.gouv.fr](https://france.travail.opco2i.cci-emploi50plus.gouv.fr)

#50AnsEtPlus #ComptonsSurL'Experience